

PROGRAMME DE FORMATION

L'assurance vie, la clause bénéficiaire

Ce module aborde la clause bénéficiaire, dont la rédaction peut être un exercice délicat. 25 minutes pour comprendre les enjeux, savoir apporter le meilleur conseil et identifier les clauses d'acceptation.

Date: Mise à disposition 6 mois

Durée: 20 minutes

Type / Prix: 50 €

Prérequis:

- Pratique du conseil patrimonial
- Connaissances de base en fiscalité du patrimoine

Objectifs:

- Comprendre l'importance et les enjeux de la clause bénéficiaire.
- Savoir conseiller une clause bénéficiaire adaptée.
- Identifier les conditions d'acceptation de la clause bénéficiaire.

Format: E-learning

Moyen pédagogique: Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie.

Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.

Public visé: Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Héritiers
- Rachats
- PACS
- Bénéficiaire
- Clause
- Conjoint
- Formalisme
- Concubin
- Enfants
- Tiers
- Acceptation
- Révocabilité
- Capacité
- Déterminé
- Déterminable
- Désignation

Moyen
d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

